



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA CORSE- DU- SUD

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 16 - MARS 2015**

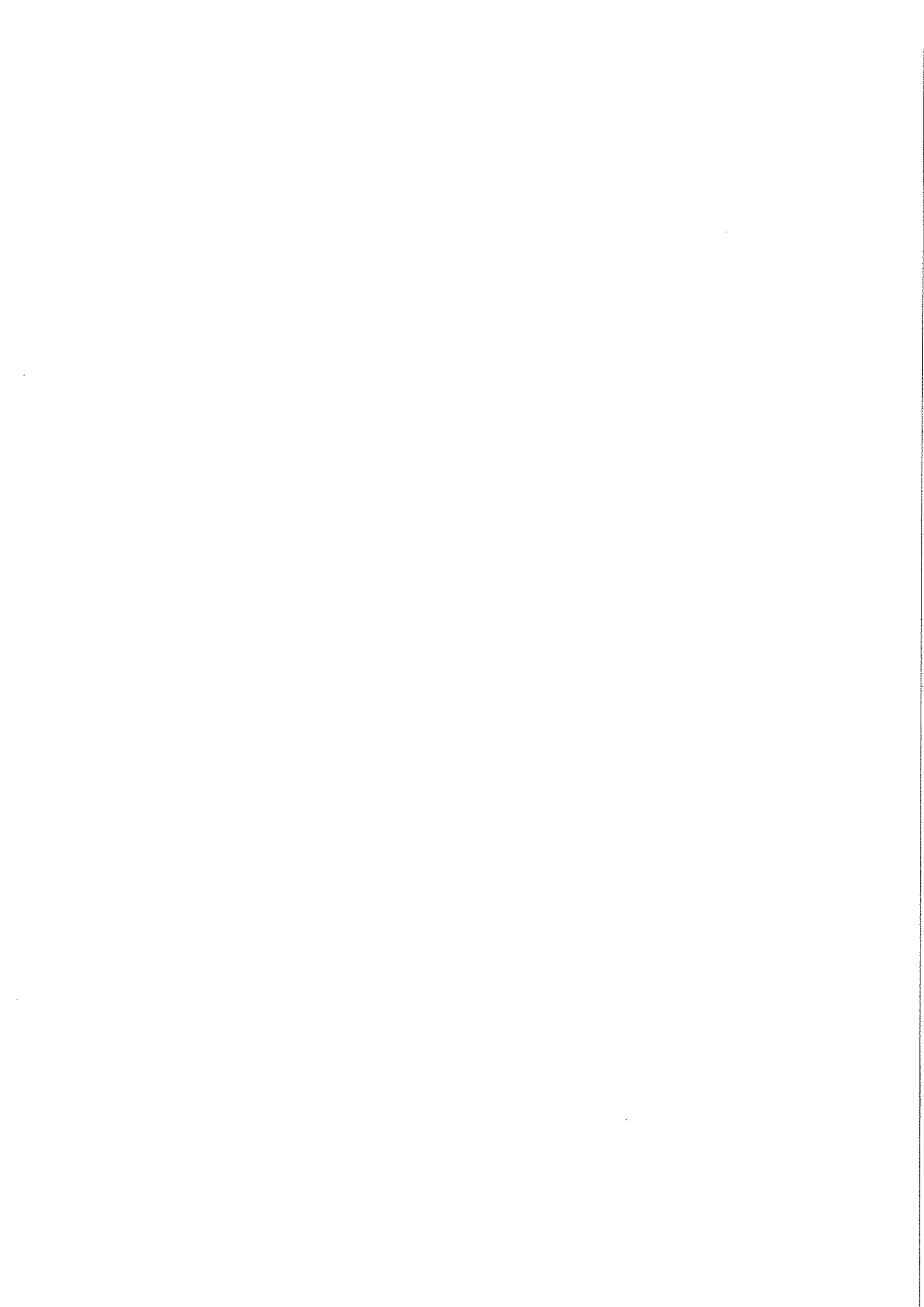
# SOMMAIRE

## 002- Administrations déconcentrées de Corse- du- Sud

### 01 - Préfecture de Corse- du- Sud

Arrêté N °2015083-0001 - DRLP- Bureau des élections et de la réglementation générale et commerciale. Arrêté fixant la liste des binômes de candidats pour le deuxième tour des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 .....

1





PREFET DE LA CORSE- DU- SUD

## **Arrêté n °2015083-0001**

signé par  
**GOURTAY Blaise**

le 24 Mars 2015

**002- Administrations déconcentrées de Corse- du- Sud**  
**01 - Préfecture de Corse- du- Sud**  
**01 - 30 - Direction de la réglementation et des libertés publiques**

DRLP- Bureau des élections et de la  
réglementation générale et commerciale.  
Arrêté fixant la liste des binômes de candidats  
pour le deuxième tour des élections  
départementales des 22 et 29 mars 2015



## PREFET DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
ET DES LIBERTES PUBLIQUES

Bureau des élections et de la réglementation générale et commerciale

Arrêté n° . du 24 MARS 2015

pris en application du décret n° 2014-1424 du 28 novembre 2014 portant convocation des électeurs et électrices en vue du renouvellement général des conseillers départementaux et fixant la liste des binômes de candidats par canton pour le deuxième tour du scrutin

Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU les dispositions du code électoral relatives à l'élection des conseillers départementaux ;
- VU la loi organique n° 2013-402 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux, des conseillers communautaires et des conseillers départementaux ;
- VU la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU le décret du Président de la République du 14 juin 2013 portant nomination de M. Christophe MIRMAND en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- VU le décret n° 2014-229 du 24 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Corse-du-Sud ;
- VU le décret n° 2014-1424 du 28 novembre 2014 portant convocation des électeurs et électrices en vue du renouvellement général des conseillers départementaux ;
- VU les candidatures enregistrées à la préfecture de la Corse-du-Sud pour le deuxième tour de scrutin des élections départementales du 29 mars 2015 ;

*Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;*

### ARRETE

- ARTICLE 1 : La liste de binômes de candidats dans le canton AJACCIO-4 se présentant au deuxième tour des élections départementales est annexée au présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Cette liste est dressée dans l'ordre résultant du tirage au sort effectué en préfecture le 16 février 2015 en vue de l'attribution des panneaux d'affichage.
- ARTICLE 3 : La mairie d'AJACCIO affichera, dès réception, la liste des candidats dans les emplacements d'affichage administratif habituels.
- ARTICLE 4 : M. le secrétaire général de la préfecture et M. le député-maire de la ville d'Ajaccio sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.

Le préfet,  
Pour le préfet,  
Le secrétaire général,

Blaise GOURTAY



Préfet de CORSE DU SUD

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 et 29 MARS 2015  
DANS LE DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD**

**(DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN)**

**CANTON D'AJACCIO - 4**

**LISTE DES BINÔMES DE CANDIDATS ETABLIE DANS L'ORDRE DU TIRAGE AU SORT EFFECTUE EN  
VUE DE L'ATTRIBUTION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE**

1. Mme Nathalie RUGGERI et M. Charly VOGLIMACCI

*Remplaçants : Mme Annie COSTA NIVAGGIOLI et M. François FILONI*

2. Mme Marie-Xavière FILIPPI et M. Michel LECA

*Remplaçants : Mme Françoise BASTIANELLI et M. Yann RECICAR*

AJACCIO, le

24 MARS 2015

Le préfet,

Pour le préfet,  
Le secrétaire général,

Blaise GOURTAY